



SAISON 2022

COURTE ET HÉTÉROGÈNE

 CHLOÉ JUGE

2022 est une année apicole qualifiée de convenable à bonne, voire très bonne,

selon les apiculteur-trices. De bonnes conditions au printemps ont laissé espérer une bonne année. Mais les rendements des miellées d'été ont finalement été plutôt moyens en raison de conditions trop sèches.

Point positif, les productions de 2022 sont en partie complémentaires de celles de 2021, et viennent donc compléter la gamme proposée à la vente ; à l'exception du châtaignier qui vient vraiment à manquer après deux saisons sans récolte significative.

Les miellées ont été particulièrement fulgurantes et locales, par poches. Quelques kilomètres ont fait la différence. Les choix de transhumance ont été difficiles, cela a impliqué beaucoup de stress et de transhumances express. Il a aussi fallu pour beaucoup procéder à des extractions précipitées en raison d'absence de transition entre les miellées.

La saison s'est terminée tôt, en raison de l'avance de la végétation et de la sécheresse.

Certaines colonies ont achevé leur saison dans un état moyen, en raison de dépopulations, causées par des ruptures de pontes en saison, liées aux températures élevées et au manque de pollen, dû à la sécheresse.

QUELQUES FOCUS QUALITATIFS

Varroa Les infestations varroa relevées ne sont pas excessives. La pression des colonies suivies par l'ADA est toujours restée en dessous des seuils critiques. Une hypothèse est que cela provient d'une la rupture de ponte hivernale efficace et d'une saison courte. Les traitements varroa ont été avancés de 1 à 2 semaines, marquant la fin de la période de production.

Élevage Après de bonnes fécondations au printemps, en été, tout a été avancé : certaines se sont fait surprendre par des absences de mâles en fin de saison. Dans quelques secteurs, on a observé des colonies qui sortaient des mâles dès le mois de juin ; heureusement, dans l'été, les reines on re-pendu des mâles.

Intoxications Quelques intoxications ont été constatées, mais moins de déclarations sont parvenues à l'ADA, comme lors des bonnes années.

Ventes Une chute des fréquentations et achats sur les marchés et foires est à déplorer, ainsi que des questionnements autour de l'avenir du marché du bio. Les ventes d'essaims ont été bonnes dans l'ensemble.

Inflation La communauté apicole souligne des difficultés d'approvisionnement et une hausse inquiétante des charges ; les prix en hausse du carburant ont engendré des changements dans les circuits de transhumance (notamment moins de ruches emmenées sur la lavande).

ET QUE DISENT LES CHIFFRES ?

L'enquête « productions et ventes » est proposée depuis plusieurs années par l'ADA AURA aux apiculteur-trices de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cette année, pour la première fois, elle a été harmonisée et diffusée au niveau national. Elle est envoyée en fin de saison à tous les apiculteurs abonnés à nos mails « info-rapide ». L'enquête repose ainsi exclusivement sur la participation anonyme d'apiculteur-trices. Le nombre de répondant-es a augmenté cette année notamment grâce aux

relances téléphoniques que l'ADA AURA avait confié à l'équipe d'ADA France, celle-ci ayant embauché spécifiquement pour cet objectif. Merci à tous les apiculteur-trices qui ont répondu à l'enquête et qui nous permettent de vous présenter ces données régionales.

QUI SONT LES APICULTEUR-TRICES QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE ?

En 2022, nous avons obtenu 87 réponses (échantillon entier, appelé échantillon A). 73 d'entre eux possèdent plus de 50 colonies en production en 2022 (échantillon B), sur un total de 934. Les résultats donnent donc une bonne image de la tendance régionale.

52% des apiculteur-trices répondants pratiquent l'agriculture biologique (AB) et 48% sont en conventionnel.

Le taux de pertes hivernales moyen (Ech. A) par apiculteur-trices est de **20%** [min 0% ; max 81%], soit 1,4 fois plus élevé qu'en 2021 (14%).

53% des exploitations ont recours à de la main d'œuvre et il y a en moyenne **1,7 unité de main d'œuvre par exploitation**.

73% des exploitations sont en statut **Entreprise individuelle** et 16% en GAEC. Les autres exploitations sont en EARL, EIRL, SAS ou SCEA. 86% des répondant-es sont au micro-BA.



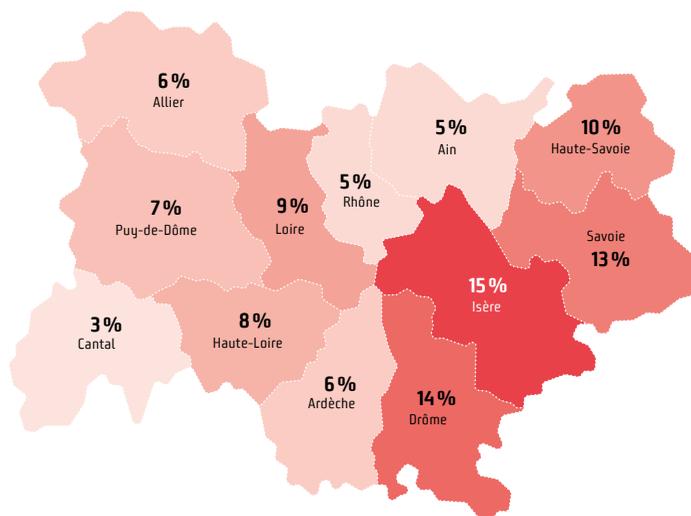
La mention « Entreprise individuelle » ou les initiales « EI » sont désormais obligatoires sur tous vos documents commerciaux : contrats ; courriers ; bons de commande et de livraison ; tarifs et documents publicitaires ; devis ; factures ; correspondances ; récépissés... Une expertise juridique sollicitée par l'ADA AURA a pour l'instant établi que les emballages donc les étiquettes n'étaient pas concernés (ne sont pas considérés comme « documents commerciaux », mais par sécurité, nous conseillons tout de même à ceux qui rééditent leurs étiquettes d'ajouter les initiales « EI » s'ils sont en entreprise individuelle, ça prend toujours moins de place que l'info-tri !



PLUS D'INFORMATIONS SUR :

le site de [Entreprendre.Service.Public.fr](https://urlz.fr/kk89) : <https://urlz.fr/kk89>

Localisation des 87 répondants



LA SAISON 2022



TÉMOIGNAGE DE LA MIELLERIE DU FÔT D'AVENAS (69)



C'est une année moyenne un peu étrange. Globalement, avec un très bon début de saison

sur le printemps et l'acacia, nous avons fait pile ce qu'il fallait sur la quantité de miel, en revanche, nous n'avons pas la diversité nécessaire pour notre gamme.

Chez nous cette année, nous avons fait beaucoup de colza et les ruches étaient prêtes pour l'acacia, pour lequel, à quelques degrés près, nous avons évité le gel. Cette miellée, qui dure habituellement 4 à 5 jours avant d'être stoppée par des épisodes pluvieux, s'est étalée sur 3 semaines : ça a miellé peu, mais longtemps. Ensuite dans le Haut-Beaujolais, pour le miel de montagne, nous n'avons pas eu la disette habituelle entre l'acacia et la montagne, et avons récolté de la ronce. Aussi, nous allons en Isère sur du châtaignier tardif. Cette année, malgré une pluie juste avant la miellée, nous avons récolté 2 fois moins de miel alors que nous avions amené 2 fois plus de ruches que les années précédentes. Ceci nous a obligé à retirer le châtaignier de nos points de vente demi-gros, pour le conserver uniquement en vente sur l'exploitation. Ensuite la miellée de montagne a donné un peu début juin, mais nous avons fait le choix d'attendre fin juillet/début août pour le récolter, car nous savions que les colonies n'avaient rien à manger. C'était un choix de laisser les abeilles autonomes et de ne pas les nourrir tout de suite.

Bien que notre lavandiculteur nous ait conseillé de ne pas transhumer à cause de la sécheresse, nous l'avons fait, faute d'espérer mieux ailleurs. La production est presque moitié moindre que d'ordinaire, mais ce fut quand même satisfaisant vis-à-vis du trajet.

Enfin, sur le sapin : nous avons fait un fût avec un rucher. On espérait que ça donne vraiment, mais ça n'a jamais vraiment donné. Quant au tilleul, c'était très décevant, d'autant plus qu'il avait gelé l'année précédente. On s'attendait donc à mieux.»

QUELS SONT LES RENDEMENTS EN MIEL ? (ECH. B)

En 2022, le rendement moyen est de **31,3 kg par colonie en production**, soit un rendement similaire à 2020, et environ 2,4 fois supérieur au rendement de 2021 (12,6 kg).

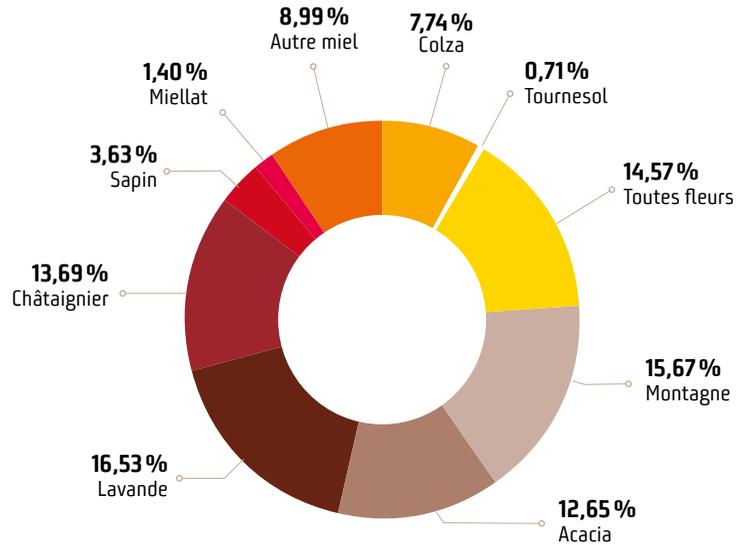
	NB D'APIS CONCERNÉS	QTÉ DE MIEL PRODUITE (T)	RDT MOYEN (KG PAR COLONIE EN PRODUCTION SUR LA MIELLÉE)
Colza	18	46,5	14,4
Pissenlit	11	4,8	9,0
Fleurs de printemps	43	54,8	9,8
Acacia	54	155,8	15,6
Tilleul	21	11,3	12,3
Châtaignier	34	32,1	8,4
Fleurs d'été	20	45,9	13,7
Forêt	22	23,9	10,6
Montagne	42	66,4	14,6
Lavande	36	50,1	17,4
Miellat	8	7,50	8,8
Sapin	18	12,2	6,5





QUELS SONT LES MIELS PRODUITS DANS LA RÉGION CES 5 DERNIÈRES ANNÉES ?

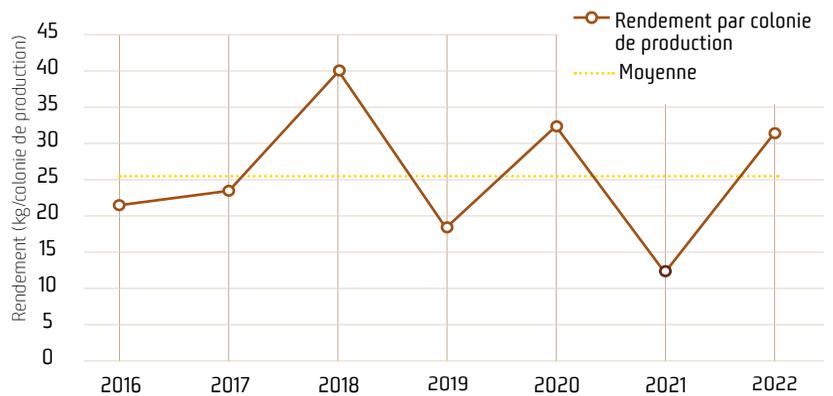
Part des miels produits AllRA - moyenne 2017-2022



Les miels de montagne et de lavande restent les principales productions en quantité entre 2017 et 2022. Avec l'année 2022, la part d'acacia augmente et celle de châtaignier diminue, en comparaison avec la moyenne des années 2016 à 2021.

En moyenne depuis 2016, le rendement est de 25,7 kg/colonie de production. **Sur les 6 dernières années, l'année 2022 est parmi les 3 meilleures, après 2018, et similaire à 2020.**

Évolution du rendement en miel (kg/colonie de production) depuis 2016



* Nombre de données : 2016 : 48 ; 2017 : 26 ; 2018 : 22 ; 2019 : 45 ; 2020 : 16 ; 2021 : 25 ; 2022 : 73.

Attention, la variation interannuelle des rendements s'explique bien sûr par les conditions de chaque saison, mais aussi par la variation de notre échantillon d'apicultriceur répondant, dont les scores de production diffèrent selon leur localisation, leur expérience, etc. Ainsi leurs résultats impactent les chiffres moyens et constituent un biais important surtout les années où nous avons peu de réponses.



Un printemps exceptionnel

En 2022, pour les miellées de colza, d'acacia et de fleurs (principalement printemps et un peu de tournesol cet été), on enregistre les meilleurs rendements depuis 2016. Le colza a rencontré de bonnes conditions, et suscité quelques difficultés à gérer l'essaimage. L'acacia a offert au moins une hausse à chaque colonies. Pour certaines apicultrice-trices, les records de production sur l'acacia ont été atteints cette année. Globalement, les zones à forte production d'acacia remontent vers le nord, ce qui s'explique par un climat trop sec au sud de la région. Sur les secteurs précoces, la miellée s'est étalée (voir témoignage de la Miellerie du fût d'Avenas) ; dans les secteurs tardifs, la

miellée s'est jouée sur 5 jours, il fallait vraiment avoir des colonies prêtes. La bourdaine, miellée recherchée en Auvergne, souvent alternative à l'acacia, n'a cette année rien donné, malgré les conditions apparentes favorables.

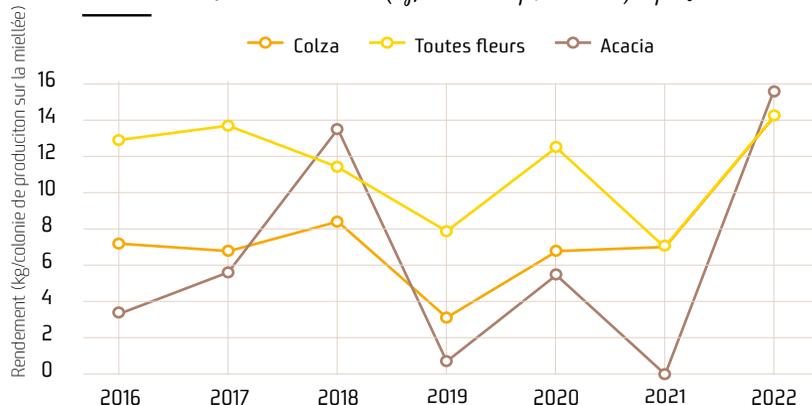
Un été mitigé

Les rendements du châtaignier et sapin sont meilleurs que l'année dernière, mais moins bons que la moyenne des 6 dernières années. Le châtaignier a souffert de la sécheresse et de la chaleur. Les chatons étaient présents mais avec peu ou pas de nectar, et ce dans toute la région. Pour le sapin, des traces ont régulièrement été observées sur tous les secteurs de la région, laissant espérer une très bonne miellée. Finalement, seuls de rares secteurs ont produit, ceux qui ont échappé aux dégâts de la sécheresse ou des orages.

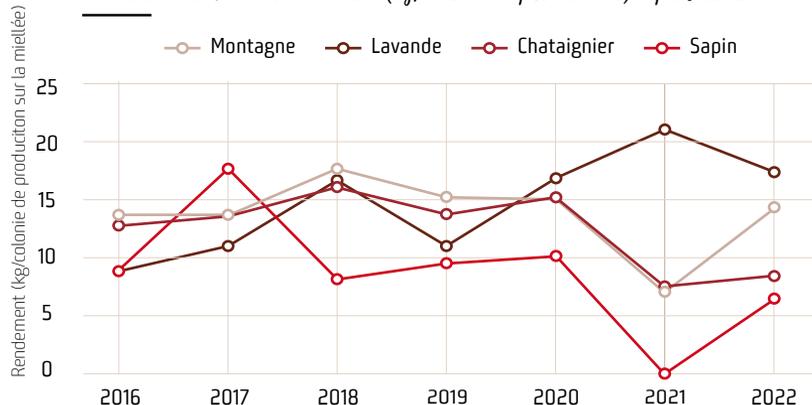
La miellée de montagne est proche de la moyenne des 6 dernières années. De gros écarts sont constatés selon la localisation et l'exposition des versants. Globalement, le démarrage et l'arrêt de cette miellée fut précoce, y compris pour la haute montagne.

La miellée de lavande a été bonne en comparaison à la moyenne des 6 dernières années (3 kg supplémentaires par colonie de production), mais plus faible que celle de l'année 2021. Le secteur lavande précoce (Tricastin, vallée du Rhône) de la Drôme a bien donné dans certaines poches

Évolution du rendement en miel (kg/colonie de production) depuis 2016



Évolution du rendement en miel (kg/colonie de production) depuis 2016



qui avait reçu des orages. Mais les conditions sèches ont affecté la production plus septentrionale des plateaux de Valensole et d'Albion.



QUELS PRIX DU MIEL EN 2022 ? (ECH B)

■ 0 à 4 données ■ 5 à 9 données ■ 10 à 19 données ■ Au moins 20 données

	PRIX MOYEN TTC (€/KG)		PRIX MOYEN HT (€/KG)			
	VENTE DIRECTE		VENTE EN ½ GROS		VENTE EN VRAC	
	Conventionnel	AB	Conventionnel	AB	Conventionnel	AB
Colza	14,1	13,6	10,4	11,5	4,8	4,5
Flours de printemps	13,9	16,7	10,7	14,0	5,0	/
Acacia	15,9	17,8	12,0	15,2	8,7	/
Tilleul	15,5	17,7	12,1	14,9	/	/
Châtaignier	15,1	16,4	11,6	14,1	/	10,8
Flours d'été	13,4	16,2	10,1	13,2	3,9	/
Forêt	15,2	16,9	10,8	14,4	6,6	/
Montagne	15,6	17,4	11,8	14,4	7,3	/
Lavande	16,6	17,7	12,8	15,1	8,5	11,0
Miellat	15,3	18,6	12,0	16,3	/	/
Sapin	16,9	18	12,3	15,1	/	/
Moyenne	15,2	17,0	11,5	14,4	6,4	8,8

La vente en pots est largement majoritaire, et tous les répondant-es vendent, au moins en partie, de cette manière.

	APICULTEURS QUI VENDENT SUR CE CIRCUIT	APICULTEURS POUR QUI CE CIRCUIT EST MAJORITAIRE
Vente en directe	95 %	41 %
Vente en demi-gros	93 %	53 %
Vente en vrac/gros	41 %	12 %

LIEUX DE VENTE DIRECTE LES PLUS PRATIQUÉS
(% de répondant-es et non en volume de miel commercialisé)

Sur les marchés	64 %
Sur l'exploitation	54 %
Sur les foires	41 %
En magasin de producteur (en tant que membre)	26 %
Par correspondance	19 %
En comité d'entreprise	17 %



TÉMOIGNAGE DE LA MIELLERIE DU FÛT D'AVENAS (69)



Face à l'augmentation des charges sur les emballages, du nourrissage (en AB)

et du carburant, en juin, nous avons décidé d'augmenter notre prix de vente de 1€ sur les pots de 1 kg. Nous n'avions pas augmenté depuis 2 ans. Ça nous fait réfléchir pour la suite sur notre clientèle : jusqu'où peut-on augmenter nos prix ? Quelle limite acceptable pour ne pas que le miel devienne un produit de luxe ?

LIEUX DE VENTE EN DEMI-GROS LES PLUS PRATIQUÉS (% de répondant-es et non en volume de miel commercialisé)

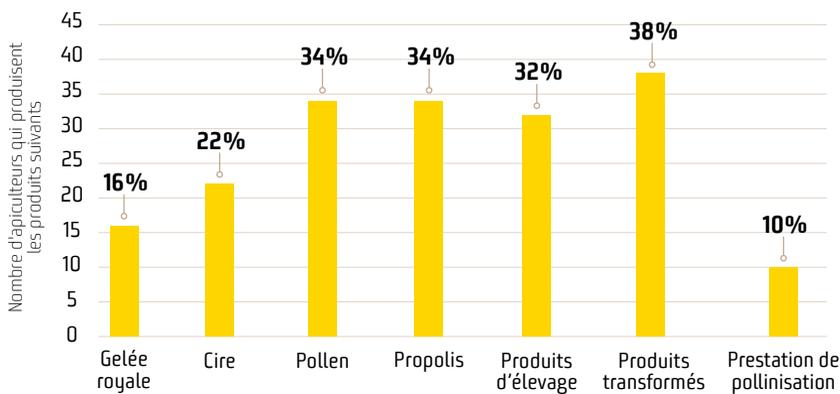
En épicerie fine	82 %
En magasin spécialisé AB	40 %
En grande et moyenne surface	38 %
A un autre apiculteur	4 %

LIEUX DE VENTE EN VRAC (% de répondant-es et non en volume de miel commercialisé)

Autre apiculteur	53 %
Négociant	40 %
Entreprise agro-alimentaire	10 %
Coopérative	0 %

81% DES APICULTEUR-TRICES SONT DIVERSIFIÉS (ECH. B)

Diversité des productions vendues par les apiculteurs





Pain
nou
Charl
Apicul
43380

La gelée royale

Le rendement moyen est de **580 g par colonie de production** (10 apiculteur-trices). La production s'étale majoritairement d'avril à juillet avec **un pic de production en juin**.

	PRIX DE VENTE (€ TTC)	NB D'APIS CONCERNÉS
Vente en directe	221€ / 100 g	11
Vente en demi-gros	180€ / 100 g	6
Vente en vrac/gros	1242€ / kg	6

La cire

Le rendement moyen est de 1,9 kg de cire pour 100 kg de miel extrait (sur 12 apiculteur-trices).

Le pollen

Sur les 21 apiculteur-trices qui ont déclaré produire du pollen cette année, la plupart se situait principalement en Rhône-Alpes.

En 2022, la production moyenne de pollen s'élève à **1,9 kg par colonie en production** de pollen. Pour ces apiculteur-trices, en moyenne 36 % de leurs ruches sont concernées par la production de pollen. Ainsi, ces apiculteur-trices ont produit en moyenne 167 kg de pollen cette année. Parmi eux, 4 répondant-es ont produit plus de 400 kg.

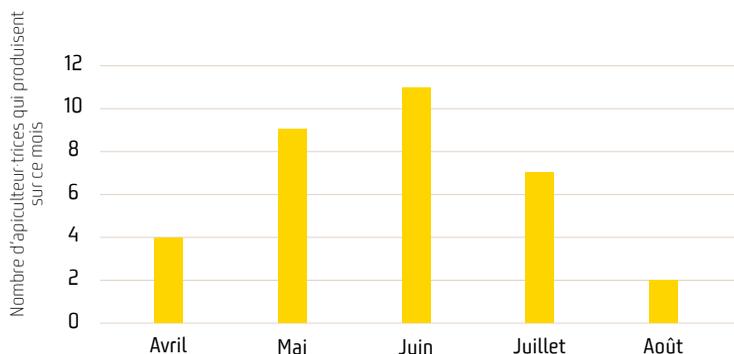
La majorité des apiculteur-trices récolte le pollen sur **le mois de juin**.

Pour le conserver, **90%** des apiculteur-trices utilisent la congélation, et **65% le séchage**.

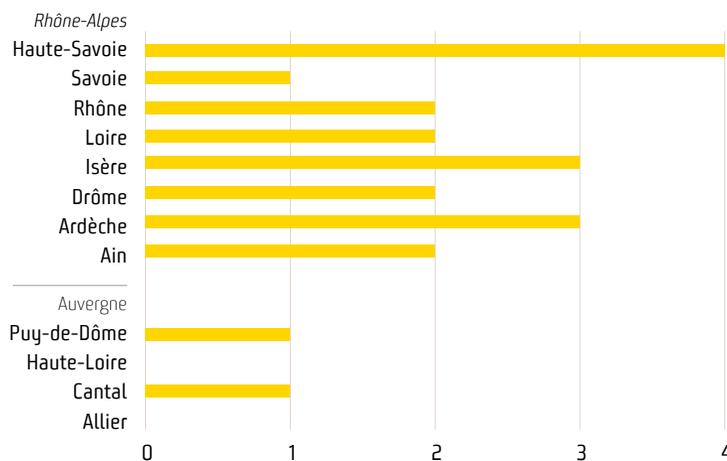
Le pollen est principalement **vendu en direct**. Très peu de répondant-es ont vendu en vrac (3), ainsi les prix de vente sont présentés uniquement pour la vente directe et la vente en demi-gros.

		PRIX DE VENTE (€ TTC/KG)	NB D'APIS CONCERNÉS
Vente en direct	Pollen frais	50,7	15, dont 9 en AB
	Pollen sec	43,3	13, dont 7 en AB
Vente en demi-gros	Pollen frais	46,0	6, tous en AB
	Pollen sec	33,0	4, dont 3 en AB

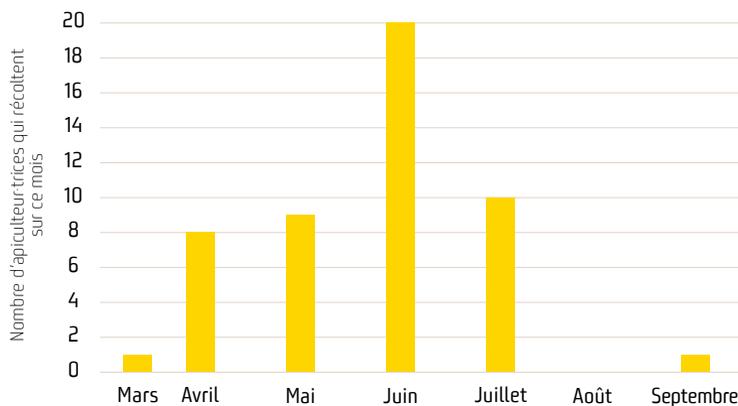
Période de production de la gelée royale



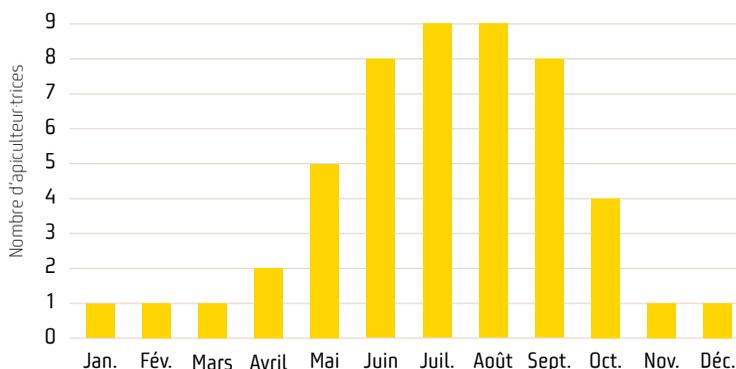
Localisation des apiculteur-trices ayant produit du pollen



Période de récolte du pollen



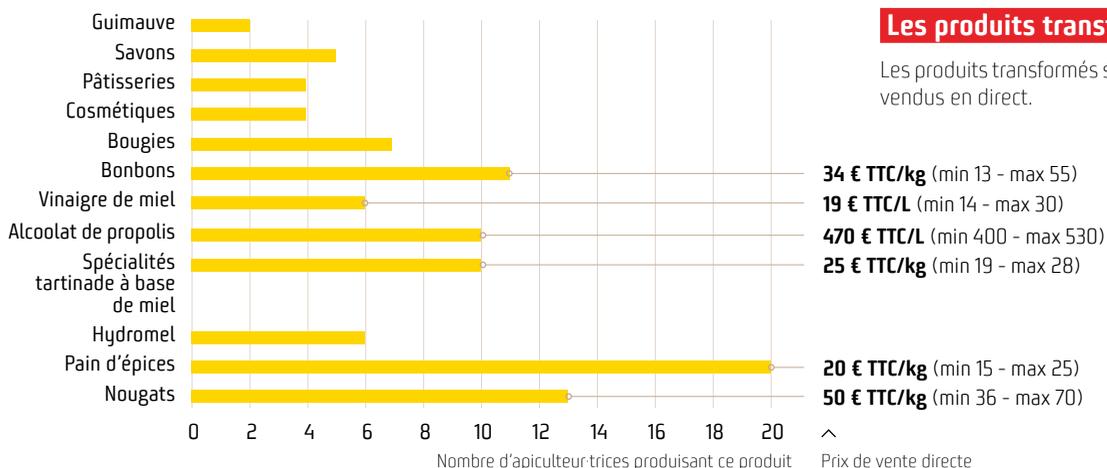
Période de présence des grilles à propolis



Les produits d'élevage

	PRIX DE VENTE DIRECTE	NB D'APIS CONCERNÉS
Essais sur cadre hiverné	162 € TTC (min 140 : max 187)	15 dont 9 en AB
Essais sur cadre de l'année	135 € TTC (min 115 : max 160)	10 dont 5 en AB
Reines fécondées	28 € TTC (min 13 : max 35)	7 dont 3 en AB

Produits transformés produits par les apiculteur-trices



La propolis

Chez les apiculteur-trices produisant de la propolis de grille (7 répondant-es), les mois de présence de la grille à propolis sont principalement **juin à septembre**. 1 répondant laisse les grilles toute l'année sur les ruches.

Tous ont produit **1 à 2 kg de propolis**, pour 50 à 300 colonies équipées de grilles ; à l'exception d'une exploitation qui a produit 31 kg avec 400 colonies équipées de grilles.

Sur les 11 répondant-es qui ont produit de la propolis de grattage, la quantité produite est très variable et s'étale de **700 g à 63 kg**, 9 répondant-es sur 11 ont produit moins de 8 kg de propolis de grattage.

La propolis brute est principalement **vendue en directe**. Parmi les 5 répondant-es (dont la moitié en AB), le prix moyen de **vente directe** est de **445 € TTC/kg** (la fourchette de prix s'étale de 300 à 620 € TTC/kg). Parmi les répondant-es, seuls 2 apiculteurs ont vendu la propolis brute **en vrac**, à des prix d'environ 200 € TTC/kg.

Chantiers de pollinisation

Parmi les répondant-es, seuls 4 réalisent des prestations de pollinisation du **l'arboriculture fruitière** (pêcher, abricotier, ...). En moyenne, les colonies sont placées **25 jours** en prestation, pour un prix de **33 € HT par colonie sur la durée de la prestation**. Aussi, 2 apiculteur-trices réalisent de la prestation sur semences de plein champ de grandes cultures (colza, tournesol...).

Les produits transformés

Les produits transformés sont principalement vendus en direct.

REMERCIEMENTS AUX APICULTEURS ENQUÊTÉS • AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE